Taxe sur les plus-values sur actifs financiers : règles actuelles et pratique

OBJECTIFS

Depuis le 1er janvier 2026, la nouvelle taxe sur les plus-values sur actifs financiers fait partie du paysage fiscal belge. Cette réglementation a des conséquences importantes pour les investisseurs particuliers, les entrepreneurs et les structures patrimoniales. Elle exige également des professionnels de la finance une bonne compréhension de son application concrète.

Les objectifs de cette formation sont de :

- comprendre correctement le cadre légal et le champ d'application de la taxe sur les plus-values ;
- expliquer les principes de la taxe sur les plus-values, notamment les taux, les exceptions et les conditions d'application ;
- évaluer son impact sur différents types d'investisseurs et de structures patrimoniales ;
- identifier les principaux points d'attention et les actions éventuelles à envisager.

RESUME

Catégorie:

- Private banking & asset management
- Fiscalité & réglementation
- Gestion financière des entreprises

Niveau:

Avancé

Prix:

- Membre: € 345.00
- Non-membre: € 375.00
- Partner BZB: € 345.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Banque: **3h** spécifique au secteur
- Compliance Banque: **3h**

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles :

- banquiers privés et gestionnaires de patrimoine ;
- conseillers fiscaux et juridiques ;
- responsables de compliance ;
- collaborateurs commerciaux et conseillers en investissement ;
- ...

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- Une analyse de la législation sur la taxe sur les plus-values
- Discussion des points clés de la taxe sur les plus-values
  - Taxe sur les plus-values sur les actions et les instruments financiers
  - Règles spécifiques et exceptions (par ex. pour les participations importantes, la transmission familiale, l'épargne-pension)
  - Taux et seuils
  - Dispositions anti-abus
- Impact sur différents profils
  - Investisseur particulier versus investisseur professionnel
  - Influence sur les structures patrimoniales (par ex. sociétés civiles versus sociétés holdings)
  - Scénarios de réorganisation ou de vente
- Perspectives
  - Évolution du cadre politique et législatif
  - Points d'attention importants pour la pratique fiscale

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** ½ journée de formation (3 heures de formation)
- **Heures :** 13:30 à 17:00
- **Lieu :** Febelfin Academy : Phoenix building, Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles

FORMATEURS



Christophe Coudron
privatebanking;taxation

TÉMOIGNAGES

"Format très intéressant: discuter d'un sujet d'actualité avec un expert. Même si celui-ci n'avait pas réponse à tout vu que la réforme n'est pas connue dans les détails, le contenu était très pertinent et l'orateur un expert dans cette matière parfois aride et technique"

Vincent Jean A Van Esch
ABN AMRO Bank N.V.

"Maître Christophe Coudron expert de qualité, à écoute et illustre bien chaque situation à recommander."

Participant Anonyme